

Commune de Chérac
Liste des délibérations prises au Conseil Municipal du 16 mai 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 16 mai à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de CHERAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU, Maire, pour examiner les délibérations indiquées ci-dessous.

Présents :

Monsieur Patrick CHEVALIER, Monsieur Jean-Paul COMPAIN, Monsieur Michel DESPREZ, Monsieur Eric GADONNAUD, Monsieur Arnaud GALLIARD, Monsieur Christian GARRAUD, Madame Julie KEFI, Monsieur Daniel MANDIN, Madame Françoise MARBOT, Monsieur Jacky MARFILLE, Monsieur Guy PORTMANN, Madame Sandie SALOMON, Madame Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU.

Absente et excusée : Madame Corinne DESLANDE

Procurations : Madame Julia DEFAYE a donné procuration à Madame SERRA-DAVISSEAU

Secrétaire de séance : Monsieur Eric GADONNAUD

N°20240516-01 : Affiliation du Syndicat mixte pour le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) La Rochelle Aunis au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Charente-Maritime :

Le conseil municipal, à l'unanimité, est favorable à l'adhésion du Syndicat mixte pour le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) La Rochelle Aunis au Centre de Gestion de la Fonction Publique.

N° 20240516-02 : Délibération instaurant la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle :

Suite à l'avis favorable du Comité Social Territorial, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'instaurer la prime du pouvoir d'achat exceptionnelle.

N° 20240516-03 : Renouvellement de la convention d'occupation précaire d'un logement au 11 A Route du Cormier :

Le Conseil, à l'unanimité, décide de relouer le logement situé au 11 A Route du Cormier au locataire actuel et fixe le montant du loyer mensuel.

N° 20240516-04 : Achat de la parcelle AD n° 297 au Perchaud des Chails :

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'acquérir la parcelle cadastrée section AD n° 297 au Perchaud des Chails.

N°20240516-05 ; Travaux de voirie 2024 :

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte les devis des entreprises SCOTPA, JP-TP et du Syndicat Départemental de la Voirie pour 149 228,10 € TTC et 40 138,43 € TTC pour les trottoirs dans le cadre de l'aménagement du Centre Bourg.

N° 20240516-06 : Convention de mise à disposition d'un terrain privé pour la lutte contre l'incendie :

A l'unanimité, le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer une convention avec un particulier pour la mise à disposition d'un terrain privé destiné à être utilisé pour la défense incendie.

N° 20240516-07 : Demande de subvention au titre des amendes de police pour l'ensemble tri-mâts et bi-mâts :

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre des amendes de police pour l'installation des panneaux tri-mâts et bi-mâts.

N° 20240516-08 : Demande de subvention au titre de la dotation de solidarité pour les dégradations de voirie :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter une subvention pour les dégradations de voirie survenues suite aux différents événements climatiques.

Le secrétaire de séance,
Eric GADONNAUD



Madame le Maire,
Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU



Affiché le 26 mai 2024

Mise en ligne le 26 mai 2024